

**DISCOURS VŒUX 2020**

Monsieur le Député,  
Monsieur le Sénateur,  
Madame la Conseillère régionale,  
Madame la conseillère départementale,  
Mesdames et Messieurs les Vices- Présidents de la Communauté de Communes Thelloise,  
Nous font l'honneur de leur présence : Pierre Desliens, Michel Françaix par ailleurs Député honoraire, Nicole Robert, Philippe Vincenti  
Mesdames et Messieurs les Maires Adjoints et Conseillers Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des Associations,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

Ce n'est pas sans émotion que je vous accueille aujourd'hui pour ma 19ème et dernière présentation de vœux en qualité de Maire de la commune de Neuilly-en-Thelle.

Mais ne cherchez pas de nostalgie ni de regrets dans mes propos. En effet, j'ai décidé, après mûre réflexion, de passer le flambeau, sans pour cela abandonner Neuilly-en-Thelle, ma ville natale. J'y fus médecin pendant quarante ans et je continuerai d'y vivre le plus longtemps possible j'espère !!!

Vous nous avez fait confiance depuis 2001. Pendant toutes ces années nous avons eu à cœur de répondre à vos aspirations et vos préoccupations.

Mais je suis favorable à une sage limitation du nombre des mandats, s'en tenir à trois me semblent raisonnable.

Cette fonction de Maire est exigeante en temps et en énergie tant pour l'élu que pour ses proches.....

Cette ultime année, je l'aurai vécue avec le souci de maintenir un investissement au service des habitants d'une commune, qui s'inscrit dans un dynamisme démographique indéniable et une attractivité toujours marquée de son territoire !

En effet, le nombre officiel d'habitants à Neuilly-en-Thelle est désormais de 3 697 !

Une belle progression qu'il faut évidemment prendre en considération et qui va avoir des répercussions sur les règles du jeu municipal :

- augmentation du nombre de conseillers municipaux à 27 au lieu de 23,
- modification des règles budgétaires par exemple...

Mais mon équipe et moi-même qui avons eu le souci constant de la modernisation et du développement de Neuilly, avons également toujours souhaité conserver à nos administrés la qualité de vie et la quiétude dont ils sont demandeurs.

Malgré cette période pré-électorale au cours de laquelle toute communication municipale doit être mesurée, il me paraît justifié de vous retracer les principales actions menées en l'année passée.

Elle fut évidemment marquée par l'important et délicat chantier de l'agrandissement et de la mise en accessibilité de l'Hôtel de ville, qui a suivi immédiatement celui de notre Pôle Enfance Jeunesse « André Brahic ».

Et ce chantier n'échappa pas à la règle de tous ceux que j'ai pu suivre, avec son lot de complications. Nous avons dû prendre en compte les exigences de l'architecte des bâtiments de France et subir les retards de l'entreprise du gros œuvre.

Nous gérons au mieux avec mon précieux premier adjoint, Bernard ONCLERCQ...

L'achèvement total de ces travaux demandera encore quelques mois de patience ! Mais cela en vaut la peine....

Il en aura aussi fallu, de la patience pour suivre les travaux de réseaux et de chaussée de la rue du Mouthier, de l'avenue de l'Europe, de la rue Suzanne Camus et les aménagements divers et variés de notre cadre de vie.

Nous avons essayé de satisfaire les demandes justifiées et de faire preuve de pédagogie pour répondre à toutes celles auxquelles il était impossible de donner suite !

L'entretien des bâtiments et des voiries de la commune a continué d'être une préoccupation constante.

Notre ville est propre et accueillante pour les visiteurs et habitants qui la parcourent.

Nos efforts de l'année ont aussi porté sur les écoles.

Je remercie pour leur présence Monsieur Rivière inspecteur de l'éducation nationale, ainsi que les enseignants présents.

Nous avons bénéficié cette année d'une ouverture de classe en maternelle et en primaire.

Pour assurer de meilleures conditions de travail, nous avons décidé de faire démonter les classes préfabriquées de l'école Debussy et d'implanter deux nouvelles salles de classe.

Toujours dans un souci de modernisation, nous équiperons les écoles élémentaires de nouveau matériel informatique.

Notre Plan Local d'Urbanisme est arrivé au stade du bilan. Il a été globalement respecté.

Nous avons donc choisi de le maintenir en l'état jusqu'au renouvellement de l'équipe municipale.

Il conviendra toutefois de prévoir sa révision d'ici quelques mois afin de l'adapter aux nouvelles données de notre secteur géographique, notamment au Schéma de Cohérence Territoriale de la Thelloise (SCOT).

L'aménagement d'un territoire est essentiel à son dynamisme qui repose aussi, bien entendu, sur son économie locale.

Dans ce domaine, nous avons été particulièrement attentifs à la situation d'une entreprise historiquement importante pour notre commune : l'entreprise Priplak.

Ainsi, nous avons soutenu la candidature des managers pour reprendre la société en voie de liquidation et assurer la pérennité de l'activité sur ce site.

À noter que nous avons également accepté le prêt d'une salle communale, ces prochains jours, afin de favoriser le recrutement et la formation des futurs salariés. L'entreprise souhaite embaucher préférentiellement du personnel habitant Neuilly en Thelle ou des communes proches.

Le maintien d'une activité économique passe aussi par l'implantation de nouvelles entreprises, sous l'impulsion de la Communauté de Communes Thelloise, dont c'est l'une des compétences.

Je l'encourage à poursuivre ses actions récemment initiées sur Neuilly-en-Thelle et visant à étendre la zone d'activité économique.

Ainsi, je suggère qu'un forum pour l'emploi y soit organisé chaque année.

Dans le registre très différent de l'animation communale, les associations ont continué d'être soutenues matériellement et financièrement.

Elles ont participé à l'animation de la commune tout au long de l'année : Challenges sportifs, concours de pétanque, carnaval des enfants, lotos, tournois, brocante, fête de la musique, kermesse, bourses, concerts, repas et moments conviviaux...

Et c'est à juste titre que, marque de notre reconnaissance de leur travail, nous les mettons à l'honneur à l'occasion d'une manifestation annuelle.

Nous sommes également ravis de les retrouver lors du forum organisé chaque année en septembre, dans l'objectif de les faire connaître davantage encore !

Cette année 2019 a également été jalonnée de nos habituels rendez-vous festifs d'initiative municipale dont le succès ne s'est pas démenti.

Je pense à nos séances de cinéma, à la fête des enfants, à la fête communale et au feu d'artifice tiré à cette occasion, à la fête de la Saint-Jean, mais aussi au salon du Livre, à la fête de Noël des enfants des écoles élémentaires et au marché de Noël...

De quoi, je l'espère, avoir contenté nos habitants dans tous les registres !

Mais, me direz-vous, comment continuer de telles actions par ces temps de difficultés budgétaire ?

Et bien je vous l'affirme, les contraintes que nous impose notre équilibre financier ont pu être gérées (sans gros sacrifice) et sans qu'aucune augmentation de la pression fiscale municipale ne vienne peser sur nos concitoyens !

Je souligne que les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés depuis 2004 !

Notre taux d'endettement demeure aussi très raisonnable et nous laisse des marges de manœuvre pour l'avenir.

Une gestion rigoureuse est la seule clé d'un tel résultat et je remercie l'administration municipale pour sa compétence et l'équipe des élus pour sa sagesse !

Il est en effet un élément clé de la réussite d'une action municipale : disposer de soutiens efficaces et investis, tels que ceux qui m'entourent aujourd'hui !

Je citerai les adjoints, qui sont tous particulièrement performants :

- Bernard ONCLERCQ, mon premier adjoint, en charge des travaux, a été mon alter-égo dans beaucoup de domaines de l'action municipale. Je lui souhaite bonne chance pour l'avenir et reste à sa disposition.
- Martine DELACOUR, chargée de la Solidarité, aidée par les bénévoles de l'association le Petit Plus, qui a consacré avec compétence beaucoup de temps à l'exercice de ses missions. Elle aussi, a décidé de mettre fin à son engagement municipal. Je la remercie pour l'important travail qu'elle a accompli à l'égard des plus démunis pendant trois mandats.
- Jean-Pierre LE COUDREY, en charge des festivités de la commune, qui n'a pas failli comme en atteste la longue liste des animations communales.
- Caroline BILL, chargée de la politique de l'Enfance, aujourd'hui heureuse élue dont le service est logé dans les locaux les plus modernes de la commune,
- Bertrand VASSEUR, chargé de la communication, performant gestionnaire du site Internet et de la communication communale,
- Maria MARTINS, chargée des associations et du site Facebook, dont personne ne peut méconnaître le dynamisme et la bonne humeur communicative !

Je n'oublie pas les Conseillers municipaux présents lors des événements communaux et qui participent aux réunions de travail.

L'un d'entre eux, M. Pascal PIOT, a actualisé son travail de mémoire sur la dernière guerre mondiale et la libération dans notre commune.

Nous avons édité une nouvelle brochure qui est à votre disposition en mairie ou à la bibliothèque.

Je l'en remercie, ainsi que tous ceux qui ont accepté de ressortir leurs souvenirs enfouis de cette difficile période...

Je veux également rendre hommage à tous ceux qui concourent à la sécurité et au bien vivre à Neuilly en Thelle.

- Merci aux pompiers de notre Centre de Première Intervention.

Neuilly-en-Thelle a la chance de disposer de cette structure qui a disparu dans beaucoup de communes. Merci à Ralph DEFONTAINE et à son équipe qui permettent la pérennité de ce CPI.

- Merci aussi aux pompiers du centre de secours de Chambly, également très sollicités notamment pour les secours aux personnes.
- Merci aux gendarmes de la Brigade territoriale de Chambly et de la compagnie de Chantilly.

Enfin, je remercie chaleureusement les 41 agents de la commune :

- les deux policiers municipaux
- Les agents des services de la bibliothèque,
- du Pôle Animation Jeunesse,
- du service technique,
- des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM),
- le personnel d'entretien des bâtiments
- les agents des services administratifs, qui ont rempli leurs missions quotidiennes dans des conditions parfois difficiles, sans se départir de leur sens du service public !

Tout ceci sous la houlette de Mme Sophie HERCENT, Directrice générale des services, qui m'a aidé efficacement à gérer cette collectivité en gardant un œil vigilant sur le budget communal en « bonne mère de famille » !

Merci à ma collaboratrice Anne Claire Delafontaine qui vient de rejoindre son corps d'origine : l'administration préfectorale.

Merci à toutes et à tous !

En cette période de vœux, je souhaite un apaisement de notre climat social tendu s'il en est !

Notre gouvernement a évidemment un rôle à jouer dans ce domaine !

Diriger c'est aussi savoir écouter, comprendre et agir avec discernement !!!

Espérons donc une issue acceptable à ce bras de fer dont nous subissons tous les désagréables conséquences.

Je souhaite que l'Etat nous aide davantage financièrement lorsque nous entreprenons des investissements importants mais nécessaires.

Je pense à l'extension de la Mairie pour laquelle nous espérons encore des subsides au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et de la Dotation d'Équipement des Territoires ruraux.

J'espère que la suppression progressive de la taxe d'habitation ne nous pénalisera pas. Les mécanismes de compensation pour la commune sont complexes...je vous en fais grâce.

Comme dit l'adage: c'est à la fin du bal qu'on paie les musiciens....on verra bien si la compensation promise à l'euro près est respectée!

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient !

D'ores et déjà nous pouvons regretter la disparition progressive de la perception.

Merci au Conseil Départemental pour les conséquentes subventions attribuées et pour la construction d'une salle de sport dans l'enceinte du collège.

Cet équipement est très attendu par la direction, les professeurs d'éducation physique et sportive et les élèves du collège.

Merci à la Thelloise, partenaire privilégié.

Je conclurai cette dernière allocution en précisant que mon départ du siège de Maire en mars prochain n'est pas un abandon !

Je reste attentif à la vie communale et souhaite encore y participer.

En attendant je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 faite de bonheur, de santé et de prospérité!

Je vous remercie de votre présence et de votre attention.